



Vente du tabac aux moins de 16 ans

Rubrique : actualités - Date : mercredi 14 mai 2003

L'AFP, le Figaro, France Soir, l'Humanité du 8 et les Echos du 9 font état de l'annonce faite par le ministre de la santé d'inclure l'interdiction de vente du tabac aux moins de 16 ans dans la loi de programmation de santé publique.

D'après l'AFP, M. Mattei a indiqué à la sortie du Conseil des ministres « de toutes façon les mesures antitabac figureront dans la loi de santé publique et seront mises en œuvre dans le chantier cancer », projet qui sera présenté en Conseil des ministres « fin juin ou début juillet ».

Pour le Figaro « le ministre persiste et signe ». Le journal qui revient sur le rejet par la commission des Affaires sociales de l'Assemblée nationale de la proposition de loi sénatoriale prohibant la vente de tabac aux moins de 16 ans (Voir revue de presse du 7 mai) rappelle aussi que les jeunes fument de plus en plus tôt et que le tabagisme reste la première cause de mortalité en France, pour conclure toutefois que les études visant à évaluer l'efficacité de telles interdictions à l'étranger « n'ont guère été concluantes ». A noter un encadré intitulé « une victoire pour le lobby des buralistes », lesquels se disent satisfaits de « la demi - victoire » obtenue devant la Commission des Affaires sociales de l'Assemblée. Le journal signale que les buralistes ont fait pression en écrivant aux députés et en les invitant à passer une demi - journée dans un débit de tabac, et que les maires de petites communes eux mêmes « très inquiets » ont également écrit aux parlementaires. D'après le quotidien les buralistes n'acceptaient pas d'être passibles d'amende pour avoir vendu du tabac à un mineur, ont pointé les risques de marché noir et se sont plaints des conséquences financières de la « guerre contre le tabac ». René Le Pape, président de la confédération nationale des débiteurs de tabac, relate « après de longues discussions, le rapporteur de la commission des affaires sociales Gérard Cherpion (UMP) et sa vice présidente Catherine Génisson (PS) nous ont accordé leur soutien ».